

Critères pour la labellisation E3D

Référence circulaire EDD « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 » du 24-9-2020



	Critères d'accès	NIVEAU 1 ENGAGEMENT	NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT	NIVEAU 3 EXPERTISE
INITIER ET CONFORTER UNE DÉMARCHE E3D DANS SON ÉCOLE OU SON ÉTABLISSEMENT				
DÉMARCHE	La mise en œuvre d'une démarche E3D est inscrite dans le projet d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement	✓	✓	✓
	La démarche comprend au moins un projet dans le cadre d'une pédagogie de projet et possédant un intérêt éducatif. Les projets et les actions trouveront progressivement une cohérence dans le cadre d'un plan d'actions annuel	✓	✓	✓
	Le ou les projets éducatifs concernent au moins UN ODD identifié pour couvrir progressivement le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'AGENDA 2030	✓	✓	✓
	Le ou les contenus des projets s'articulent avec les contenus disciplinaires et la construction des parcours éducatifs des élèves (citoyen, EAC, Avenir, Santé)	✓	✓	✓
	Les différents projets et actions mis en place dans l'établissement s'inscrivent dans le cadre d'un PLAN D'ACTION et d'ÉDUCATION (PAE) annuel ou pluriannuel qui fixent les grands objectifs éducatifs relatifs à l'EDD en cohérence avec les stratégies éducatives de l'établissement		✓	✓
	Le fonctionnement de l'établissement est modifié et l'amélioration des performances lui permet d'afficher sa contribution à un développement durable			✓
	Une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets			✓

Critères pour la labellisation E3D

Référence circulaire EDD « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 » du 24-9-2020



	Critères d'accès	NIVEAU 1 ENGAGEMENT	NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT	NIVEAU 3 EXPERTISE
PILOTER, CONSOLIDER ET ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE E3D				
COORDINATION INTERNE	Un référent EDD est identifié dans l'école/l'établissement pour conseiller, soutenir, impulser et fédérer les projets en lien avec la démarche E3D	✓	✓	✓
	Un comité de pilotage EDD, associant différents acteurs de l'école, est créé pour définir, actualiser et coordonner un plan d'actions de l'école, de l'établissement		✓	✓
	Les écodélégués de classe et d'établissement, personnes relai et ressource pour l'ensemble de leurs camarades, sont identifiés et impliqués dans les instances de décision (conseil d'administration, comité d'Éducation à la Santé à la Citoyenneté et à l'Environnement [CESCE])		✓	✓
IMPLICATION ET ENGAGEMENT	Le plus grand nombre d'élèves est investi dans des actions, produisent des supports de restitution du projet ou des ressources pour l'établissement. Ils s'appuient sur les personnes ressource et instances de l'établissement		✓	✓
	Tous les élèves sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité autour d'actions remarquables et transférables vers d'autres écoles ou établissements			✓
FORMATION	La démarche s'appuie sur un projet de formation pluriannuel des personnels engagés tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaires		✓	✓
COMMUNICATION	Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externes à l'établissement		✓	✓
ÉVALUATION	Un protocole d'évaluation de la démarche diagnostique permet de préciser l'état des lieux, les indicateurs d'objectifs et de suivi de résultats	✓	✓	✓
	Un bilan annuel est réalisé par le comité de pilotage EDD en associant tous les partenaires impliqués et notamment les éco délégués		✓	✓
	La démarche s'appuie sur l'évaluation des compétences des élèves engagés dans des projets EDD pour valoriser leurs initiatives et identifier les compétences citoyennes		✓	✓

Critères pour la labellisation E3D

Référence circulaire EDD « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 » du 24-9-2020



	Critères d'accès	NIVEAU 1 ENGAGEMENT	NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT	NIVEAU 3 EXPERTISE
UNE DÉMARCHE PARTENARIALE				
	Un partenaire extérieur au moins est associé au /à des projets éducatifs relatifs au développement durable. Des partenariats favorisant une démarche globale sont encouragés (label éco-école, label Aires éducatives...)	✓	✓	✓
	Le partenariat est diversifié et consolidé dans la mise en place d'actions et de projets (conventions encouragées)		✓	✓
	La démarche de l'école /l'établissement est construite en cohérence avec la, les politiques de territoires en faveur du développement durable			✓